



Question écrite – situation du RER A
Déposée le 2 février 2024

Monsieur le Sénateur Pierre Barros attire l'attention de Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France sur les problèmes à répétition rencontrés par les usagers du RER A dans le Val-d'Oise, et en particulier sur la branche desservant la commune de Cergy.

La situation s'est particulièrement dégradée ces derniers mois. Les usagers de la branche du RER A en direction de Cergy connaissent des conditions de transports déplorable : la régularité observée est d'environ 70%, inadmissible pour la ligne la plus fréquentée d'Europe, avec plus d'1,3 million de voyageurs par jour. Les usagers font face à de multiples difficultés : trains supprimés, rames bondées, fréquence insuffisante... Les conditions de circulation au quotidien sont catastrophiques.

Il faudrait d'urgence revenir à la fréquence d'un RER toutes les 10 minutes, comme avant la dernière réforme de l'offre commerciale. Par ailleurs, toutes les branches ne disposent pas des mêmes conditions de transport de la part d'Ile-de-France Mobilités (IDFM). Les deux branches à destination de Cergy et Poissy disposent du même nombre de trains, alors que le nombre de voyageurs est bien plus important vers Cergy que vers Poissy. Cela renforce les difficultés rencontrées par les usagers.

Ces derniers ont également connu un été catastrophique. La ligne s'est arrêtée pour travaux entre le 5 et le 23 août dernier. Des bus de substitution ont été organisés mais l'offre n'était pas suffisante. Par exemple, les fréquences ne permettaient pas d'absorber le flux de voyageurs et les 3 gares de Cergy n'étaient pas desservies (seule 1 sur les 3). Comme de nombreux élus, il dénonce cette rupture de service, d'autant plus intolérable qu'aucun dédommagement n'a été proposé à l'ensemble des usagers.

Cette détérioration du service s'accompagne pourtant d'une hausse significative du Passe Navigo à 86,40 euros depuis le 1er janvier 2024 et de l'ensemble des titres de transports régionaux. Ce choix est insupportable, compte tenu du fonctionnement dégradé du service. Cette augmentation est injustifiée, tant la qualité de service offerte est usagers s'est dégradée. Ces derniers ne doivent pas payer l'explosion de la dette d'IDFM, passée de 2 milliards d'euros en 2018 à près de 13 milliards d'euros selon les estimations pour 2024. D'autres sources de financements sont envisageables, en taxant un peu plus les grandes entreprises ou les transactions immobilières, ou encore via une baisse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)... Enfin, l'ouverture progressive des transports publics franciliens à la concurrence achèvera de détruire les transports publics franciliens.

Il est impensable de se satisfaire de ce constat. Le faire reviendrait à abandonner à leur sort des millions de Franciliens qui utilisent

PIERRE BARROS

**SENATEUR
DU VAL D'OISE**

COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DELEGATION
SENATORIALE A LA
PROSPECTIVE

CONSEILLER MUNICIPAL
DE FOSSES

CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE DE
ROISSY
PAYS DE FRANCE

quotidiennement ce réseau de transports. Les usagers de la branche refusent d'être assignés à résidence. Pourtant, en ce moment, ces derniers ne disposent plus de train le weekend et le soir après 21h. Des bus de substitution sont organisés mais ne sont pas suffisants, occasionnant des conflits entre voyageurs. L'année 2024 est particulièrement redoutée : 34 semaines de travaux ont d'ores et déjà été annoncées.

Les usagers sont régulièrement livrés à eux-mêmes. La présence d'agents en gare ou aux différents guichets est de plus en plus rare.

Il lui demande donc de détailler les mesures à prendre d'urgence pour améliorer de manière significative la situation des transports publics franciliens et particulier celle du RER A.